

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com  
 0 Prise en charge : pec@mupras.com  
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2683

Société : MUPRAS

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENDI si Nohamed

AC1779

Date de naissance : 21/09/51

Adresse : Ben Slimane

Tél. : 0623136221

Total des frais engagés :

456

Dhs

Cadre réservé au Médecin

**Dr. TAHIRI SAIDA**

Médecine Générale et du Travail  
Expérte ès Tribunaux  
INPE: 091132324  
4, Rue Omar EL Khayam Beauséjour  
Tél: 0622397153 - GSM: 066418345

Cachet du médecin :

Date de consultation : 16/5/23

Nom et prénom du malade :

Bendi si Nohamed

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Bronchite + AS Théorie Sevère

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

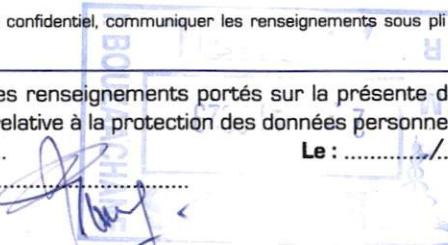
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/3/23	W	Ca	200 DT	 Dr. TAHIRI SAIDA Médecine Générale et ou travail Experte des Tribunaux INPE: 091132324 Tel: 0522 397153 - G. 

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
TNF 092003458 PHARMACIE AL AMANA Alami Sounni Samra en Pharmacie des Beaussejour 22/09/2010	16/05/05	€ 56,60

## **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. SOALLI D'ALLOUET Dr. YANNIAKOS Dr. H. Roudani N° 22 Date: 25/05/2014 Signature: 35805014</i>	<i>19/05/2013</i>	<i>Bx30</i>	<i>30000.00</i>

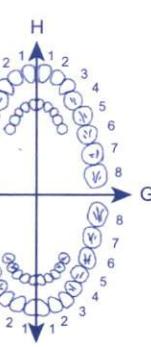
#### AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. TAHIRI Saïda ép. BENNANI

EXPERTE PRES LES TRIBUNAUX

MEDECINE GENERALE

SPECIALISTE EN MEDECINE DU TRAVAIL  
FACULTE DE RENNES

4, AVENUE OMAR EL KHAYAME  
BEAUSEJOUR - CASABLANCA  
Tél. : 05 22 39 71 63

GSM : 06 61 41 83 45

INP : 091132324

الدكتورة الطاهري بناني سعيدة

خبيرة لدى المحاكم

الطب العام

اختصاصية في طب الشغل

4, شارع عمر الخيام - بوسجور الدار البيضاء  
الهاتف : 05 22 39 71 63

06 61 41 83 45

PHARMACIE AL AMANA  
Mme Alami Souphi Samira  
Docteur en Pharmacie  
13 Rue Annarier Beausejour  
Casablanca Tel: 05 22 39 09 70

Bendie si

Casablanca, le 16/5/23

166,30

Nohoued

Augmentin 1g  
2 sachets / j x 4

69,00

Doci Vok

3 cul / j x 3 j

14,40

Dolipronex 1000

2 Comprimés / j x

46,90

Sporomax

1 Comprimé / j x

256,60

RESPECTER LES DOSES PRES

PPU: 126,30 DH  
LOT: 650794  
PER: 08/24

LOT: 2300D81  
PDUO: 01/2025  
69,000DH

TADH40  
PPV 04/24  
LOT 12881  
EXP 08/24

Dr. TAHIRI Saïda  
Médecine Générale et du Travail  
Expertise des Tribunaux  
INPE: 091132324  
4, Rue Omar EL Khayam Beausejour  
Tel: 0522397153 - GSM: 0661418345

CM  
CA